



COMITE DE JUMELAGE DE CROSNE

Crosne, le 27/01/2020

Chers Amis et Adhérents,

Cette année, pour notre randonnée annuelle, nos pas nous porteront en Italie du Nord dans la belle ville de **Mantova** (Mantoue), du mercredi 1^{er} juillet au dimanche 5 et nous célébrerons conjointement les 60 ans de jumelage entre Arco et Schotten le samedi 4 juillet à Arco.

Comme d'habitude, le voyage se fera en co-voiturage avec 4 personnes maximum par véhicule. Le départ aura lieu le mercredi 1^{er} juillet tôt le matin pour arriver vers 18H à l'hôtel, lieu du rendez-vous. Nous quitterons Mantoue le dimanche 5 juillet après le petit-déjeuner.

Au cours de ce tour du jumelage, nous visiterons avec un guide, l'immense **Palais Ducal de la famille de Gonzague** qui a régné sur Mantoue pendant 400 ans du 13^{ème} au 17^{ème} dont une branche collatérale a vécu à **Nevers** jusqu'à la vente des duchés de Nevers et Rethel à Mazarin. Ce palais s'étend sur 34 000 m², comprend 3 places, 15 cours, un parc et 500 pièces et surtout recèle de nombreux trésors dont le fameux chef d'œuvre de leur peintre attitré **Andrea Mantegna** « *La chambre des époux* ». Outre ce palais, nous verrons la plus grande villa renaissance d'Italie « **Le Palais Té** ». Nous ferons une balade en bateau sur le Lac Supérieur pour admirer les lotus en fleurs.

Ceux qui le désirent poursuivront le voyage par **Crémone** (ville de luthiers), **Sabionetta** (chef d'œuvre du Duc Vespasien 1^{er} de Gonzague), **Parme** marqué par l'influence de Marie-Louise d'Autriche (2^{ème} épouse de Napoléon 1^{er}), et surtout **les Cinq Terres** : 5 villages entre ciel et mer formant un paysage unique au monde et enfin **Turin** ville culturelle et gastronomique.

Le prix de la randonnée est de **390€** en chambre double, **385€** (ch.triple), **365€** (ch. quadruple) et **460€** (ch. seule) (sans le voyage) et le tour complet environ **1200€**. Nous ne pourrons donner l'évaluation exacte que lorsque nous connaîtrons le nombre réel des personnes qui feront le voyage complet. Quinze personnes sont attendues mais ce nombre n'est pas limité et peut être revu selon les inscrits. Nous prendrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée.

Un acompte de **150€** est demandé avec le bulletin joint, date limite le **12 février**, et ne sera pas remboursé pour tout désistement après le 20 mai.

Recevez, Chers Amis et Adhérents, nos chaleureuses et sincères salutations européennes.

Le Président

Daniel ROBIN

La Secrétaire

Elisabeth FLAMANT